

DLA session du 23 Mai 2022

Compte rendu : Dominique Jaumard, Robert Esnault

Présents : Christian Leturnier, Christele Primault, Maud Desmas, Jacques Noury, Antoine Marino, Jean-Louis Messe, Robert Esnault, Bernard Poirier, Dominique Jaumard, Christian Bazin, Albert Vansteene, Michelle Le Guitton, Stéphane Basck, Raphael et Caroline Gyongyosi.

Accompagnatrices : Nadine Herbelin, Delphine Hillion (Communication)

Ordre du jour : - Retour sur la réunion publique du 5 Mai
- Thèmes émergents suite à la réunion
- Lien avec la Mairie

Modification de l'OdJ pour remise à niveau des nouveaux arrivants sur le contenu des précédents DLA notamment la présentation à la municipalité.

- Projet porté par les 3 associations, Vert Demain, SEL, Entr'Actes Citoyens
- Devenir des associations :
 - le SEL confirme sa participation sous forme de conventions pour la pratique d'ateliers, par ailleurs continue ses activités en propre.
 - EAC se dissout pour rentrer dans la nvle Asso
 - Vert Demain continue sa réflexion

Les valeurs communes définies par les 3 associations dans ce projet : Ensemble – Positifs – Engagés

Qq Objectifs à 3 ans : 200 adhérents / 15 partenaires / 5 thèmes par an

A priori bon retour de la Mairie :

- Mise à disposition d'un bureau
- Financement d'une enquête sur l'attente des Mordelais
- Participation financière à l'association contre projet

Actuellement la réponse concernant le lieu est négative.

Retour sur l'AG constitutive de l'association :

- Présence importante une cinquantaine de personnes
- 40-45 Adhérents

Peu de retours pour entrer dans le collectif d'animation.

Discussions intéressantes avec des personnes des communes environnantes, Chavagne, St Thurial, contacts à préserver pour le futur.

Adhésion de tous les participants à l'organisation de l'AG et participation au brainstorming pour la définition de thèmes sur la transition.

Plusieurs thèmes apparaissent : (merci Christèle)

- Alimentation 26
- Jardin et potager pour tous 11
- Déchets 21
- Recyclage 20
- Transports 21

Présentation des statuts de la nouvelle association Mordelles en Transitions

Adoption des statuts et donc constitution de la nouvelle asso.

Important : achever le processus de création administratif et juridique (réunion du 8 Juin 20h30 du collectif d'animation)

Remarque : le collectif est âgé le rajeunir par l'apport de personnes complémentaires

Retour sur les différents thèmes :

Les thèmes pré-cités seront traités par des groupes de travail indépendants afin de pouvoir mener des actions parallèles.

Il serait important que les membres du collectif d'animation se répartissent dans les différents groupes de travail, ou que l'un des membres soit référent d'un groupe de travail afin de le suivre, l'aide à avancer et le rapporte au collectif.

Il sera nécessaire de créer des groupes parallèlement aux groupes de travail pour gérer :

- Financement, trésorerie
- Ressources humaines quand ce sera nécessaire
- La communication
- Le matériel – la logistique

Les groupes de travail pourront être organisés et mis en route lors de la réunion de Septembre avec l'ensemble des adhérents afin de vraiment lancer une dynamique d'association.

Liens avec la Mairie :

Suite au retour de la Mairie, il est envisagé de demander un rendez-vous au Maire afin de finaliser, concrétiser une convention entre nous et la mairie sur les thèmes déjà évoqués pour savoir précisément ce que la Mairie peut réellement nous apporter ou savoir s'il faut se retourner vers d'autres collectivités Rennes Métropole, Département, région ou autre...

Il nous faut préparer une convention pour savoir ce que l'on peut apporter en échange à la mairie, des actions qui permettent de justifier les financements.

Note d'éclairage de Nadine Herbelin :

Ce que vous attendez de la municipalité

- *Financement d'un 0,5 ETP en année 1 puis montée progressive à 1 ETP sur une durée de 3 ans, à l'instar de ce qui se fait pour les associations sportives*
- *Aide au fonctionnement : financement de la location d'un bureau si aucun local ne peut être mis à disposition jusqu'à l'installation dans le lieu dédié*
- *Financement des études, des enquêtes et des accompagnements (enquête terrain, communication)*
- *Être le relai d'info de nos actions*

En « échange » (terme entre nous) de quoi, voici ce que nous nous engageons à faire pour la collectivité (Argumentaires à travailler pour la convention avec la municipalité). Ce sont des pistes qu'il convient de bien retravailler en fonction des thématiques émises lors de votre réunion publique du 5 mai. Car c'est une votre plan d'action que vous écrivez ici à 3 ans, plan qui argumente votre demande de soutien financier. Donc ne mettre que des actions justifiables

1 Nous allons vous aider à répondre aux exigences du PCAET par nos actions

- *Mobilisation des habitants sur les questions environnementales*
- *Accompagnement des TPE à la réduction de leur de leurs consommations énergétiques*
- *Actions de sensibilisation auprès des commerces et des artisans sur la réduction des déchets*

2 Nous vous proposons notre regard sensible de citoyen concernés pour co-construire des actions liées :

- *Aux déplacement doux (co-constituer l'aménagement de pistes cyclables en concertation avec les habitants)*
- *A la gestion des déchets (mise à disposition de broyeur, alternative utile et économique à la mise en déchetterie)*

- *Penser les circuits et chemin des randonnées*
- *Recueillir les attentes des résidents, des commerces, des artisans et des TPE de manière générale sur la transition environnementale et sociale*

3 Nous nous engageons à développer la solidarité intergénérationnelle, notamment :

- *Proposition de débats et d'échanges entre les générations*
- *Echanges de savoir entre les générations par l'animation d'ateliers cuisine, réparation...*
- *Animation de jeudis de la transition*

4 Sur la question de la production énergétique locale

- *Nous proposons de contribuer à l'émergence de collectifs les citoyens porteurs de projet(s) locaux (panneaux solaires)*
- *Nous sommes lieu de sensibilisation et de relai entre les citoyens et les partenaires*

5 Par des actions régulières, nous contribuons à faire de notre ville un territoire respectueux de notre environnement et agréable à vivre :

- *Actions de nettoyage de la nature*
- *Sensibilisation des citoyens par nos ballades nature*

6 Nous contribuons à la mise en œuvre d'un projet Atlas de la biodiversité, permettant à la ville de Mordelles d'être reconnue dans cette démarche :

- *Par la mise à disposition de naturaliste par exemple*

Nous avons ensuite travaillé sur la gestion de projet et la nécessité de mettre en place vos outils de priorisation et de planification, de rétro planning, de CR...

5 missions ont été identifiées par le groupe, possiblement inhérente au collectif d'animation

- *Planification / gestion de projet*
- *Communication (avec d'éventuelles sous bulles)*
- *Gestion financière*
- *Organisation transversale des actions / logistique / matériel*
- *RH demain*

Le collectif d'animation pourrait avoir les missions suivantes

- *Piloter*
- *Coordonner les actions, les groupes, les moyens*
- *Mettre l'association sur pied*
- *Structurer, organiser...*

Les groupes de travail auraient pour fonction

- *La mise en œuvre des actions sur la thématique qui lui incombe*
- *Etre force de proposition*

RETROPLANNING

